





Module 2 : La justice restaurative en action Animation de Cercles de soutien et de responsabilité ou de Cercles d'accompagnement et de ressources

(donnant lieu à la délivrance d'un certificat par l'ENAP)

Objectifs de la formation

Former des coordonnateurs de cercle de soutien et de responsabilité (CSR) et de cercle d'accompagnement et de ressources (CAR).

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'organiser et de coordonner ces cercles et de présenter ces dispositifs aux membres de leurs équipes.

Public

Personnes ayant suivies le module 1 et inscrites dans un projet.

Prérequis

Inscription sur dossier.

Contenu

- Historique et généralités sur les CSR/CAR
- Présentation générale du protocole
- Convention de partenariat, groupe projet et cahiers des charges
- Recrutement, formation et missions du coordonnateur du cercle
- Recrutement du membre principal du cercle (personne détenue)
- Choix, formation et missions des bénévoles du premier cercle (ou d'accompagnement)
- Choix et missions des membres du second cercle (ou de ressources)
- Déroulement du cercle.

16 stagiaires maximum

Durée en heures

4 jours = 30 heures – de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Date et lieu

à Paris

à définir

Formation animée par :

Jean-Jacques GOULET - Co-fondateur des CSR au Québec et l'**Institut français pour la justice restaurative** - IFJR

Méthodes et outils pédagogiques

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie, retour d'expériences, mises en situation.

<u>Coût</u>

- Adhérents France Victimes : 500 €

- Partenaires: 600 €

Coût intra : 6 500 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes

Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat de coordonnateur si conditions requises.



27 avenue Parmentier – 75011 Paris – 01 41 83 42 00 SIRET: 339 175 705 00054 Code APE: 9499Z